

Réf: Dossier 386318

Avis de constitution

SOCIETE « N'GANZIE GOLD »

Siège ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE
YOPOUGON , DANS LE QUARTIER MAROC MOSQUÉE, LOT
5338 , ILOT 133, Lot 5338, Ilot 133

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/12/2024 , et enregistrés le 08/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « N'GANZIE GOLD »

Objet : - LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION MINIERE ,
ET PLUS GENERALEMENT , TOUTES OPERATIONS
INDUSTRIELLES , COMERCIALES OU FINANCIÈRES ,
IMMOBILIÈRES OU MOBILIERE , DE SERVICES SE
RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L
OBJET SOCIAL , ET SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER LA
RÉALISATION.

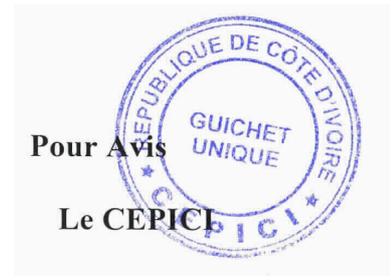
Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN DANS LA COMMUNE DE
YOPOUGON , DANS LE QUARTIER MAROC MOSQUÉE, LOT
5338 , ILOT 133, Lot 5338, Ilot 133

Dirigeant(s) M COULIBALY SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01996 du 10/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI